

GUIDE DE L'USAGER ► GESTION DES DÉCHETS EN CAP SIZUN



COMPOSTEURS

Distribution de composteurs et conseils
chaque 1^{er} mardi du mois à 17h30
(durée : 45 minutes)

RDV au centre technique communautaire :
Toul Broën à Pont-Croix (près de l'ancien abattoir)
Prévoir un chèque de caution de 15,00 € à l'ordre du Trésor Public.

Réservations

06 34 19 32 53 / animation-dechets@cap-sizun.fr

DÉCHETS RECYCLABLES



Tous les emballages et tous les papiers se mettent dans le sac jaune, puis dans le bac jaune près de votre domicile.

Sacs jaunes remis uniquement à la mairie de votre domicile.

ORDURES MÉNAGÈRES



Les déchets non recyclables sont à mettre **obligatoirement en sac**, puis dans les bacs des ordures ménagères près de votre domicile.

BROYAT À PARTAGER



Du broyat est à votre disposition (selon quantités disponibles) aux déchetteries de Primelin **ou** Pont-Croix. **Sacs ou bacs uniquement (pas de remorques).**

200 litres maximum par véhicule / 1 fois par semaine.

DÉCHETTERIES

Tous les déchets sont acceptés sauf l'amiante.

- **Déchetterie de Pont-Croix** - Lieu-dit Lanéon, Pont-Croix - L'accès à la déchetterie nécessite une carte à demander à la communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz - Rue Renoir, Audierne - 02 98 70 16 00 - gestion-dechets@cap-sizun.fr.
- **Déchetterie de Primelin** - Le Croazou, Primelin

⚠ **Accès autorisé jusque 10 min avant la fermeture.**

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
PONT-CROIX	matin	9h00 - 11h50	9h00 - 11h50	9h00 - 11h50	9h00 - 11h50	9h00 - 11h50	9h00 - 11h50
	après-midi	14h00 - 17h50	14h00 - 17h50	14h00 - 17h50	14h00 - 17h50	FERMÉ	14h00 - 17h50
PRIMELIN	matin	FERMÉ	9h00 - 11h50	9h00 - 11h50	9h00 - 11h50	9h00 - 11h50	FERMÉ
	après-midi	FERMÉ	14h00 - 17h50	14h00 - 17h50	14h00 - 17h50	14h00 - 17h50	14h00 - 17h50

UNE QUESTION ?

Tél. : 0800 10 65 97 (n° Vert) / 06 34 19 32 53 / gestion-dechets@cap-sizun.fr / animation-dechets@cap-sizun.fr